

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.

Rédacteur

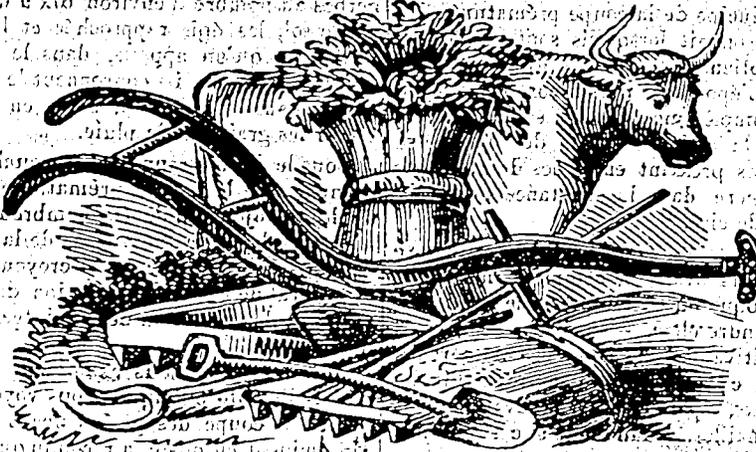
**J. D. SCHMOUTH**

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne. Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE

**Causerie agricole** : De la récolte des grains.  
**Revue de la Semaine** : Allocution de Notre Saint-Père le Pape aux Sociétés catholiques de Rome formant la Confédération Pieuse dont Pie-IX est lui-même le protecteur. — Le mouvement catholique en France. — La Prusse porte-étendard dans cette lutte de la Cité du mal contre la Cité du bien. — Triduum de Prières dans le Diocèse de Québec. (C'est le désir de Notre Saint-Père le Pape que ces prières soient faites à la même époque dans tous les diocèses du monde entier).  
**Sujets divers** : La salaison des fourrages verts. — Nouvelle publication : Les institutions charitables du Canada. — Ce qu'il faut boire pendant les récoltes. — Danger de manger du lait caillé. — Calendrier médical du mois d'août. — Valeur des engrais perdus. — Piquets éternels.  
**Petite chronique** : Encore des victimes des Etats-Unis. — Brique à St. Paschal. — Ouverture du chemin de fer intercolonial jusqu'à Rimouski.  
**Recettes** : Manière de rendre un poêle brillant. — Moyen pour se débarrasser des fourmis.

## CAUSERIE AGRICOLE

### DE LA RÉCOLTE DES GRAINS

La Gazette des Campagnes s'est déjà à plusieurs reprises occupée de cette grande question de la récolte des grains. Cependant l'importance de ce travail est tellement considérable, et il y a encore tant à améliorer sous ce rapport dans notre système cultural, que nous croyons utile d'y revenir cette année, dans l'intérêt de nos lecteurs. Quelques personnes trouveront peut-être que nous revenons trop souvent sur le même sujet. D'abord une fois par année ne doit pas, ce nous semble, constituer un abus. Puis nous avons adopté pour règle d'apporter une attention toute spéciale aux plus importantes opérations culturales. Eh bien, nous le demandons à tous les praticiens, la récolte des grains ne l'emporte-t-elle pas en importance sur tous les autres travaux de la culture? n'est-ce pas par elle que le cultivateur recueille le prix de ses

sueurs et de toutes les dépenses qu'il a faites pendant l'année? En vain, il aura peiné, payé de nombreuses journées de travail; en vain, il aura amélioré sa terre, l'aura engraisée, nettoyée, épierrée; en vain, il aura semé et pris des soins minutieux dans le choix de ses semences, s'il ne récolte pas en temps convenable, ou s'il perd sa récolte, il aura perdu le fruit de toutes ses peines, de toutes ses fatigues et de toutes ses dépenses.

L'importance de la récolte des grains est donc incontestable, et nous avons raison de revenir sur ce sujet. D'ailleurs, nous avons eu la douleur de le constater, les conseils que nous avons donnés dans nos causeries des années précédentes n'ont pas eu autant d'effet que nous le croyions. Dans un grand nombre de cultures, nous voyons encore les mêmes fautes, les mêmes errements, la même routine enfin amenant les mêmes déperditions. Quelques cultivateurs ont, il est vrai, réalisé de grandes améliorations à cet égard; mais ils sont encore en bien petit nombre, et nous croyons utile de tracer de nouveau les quelques règles dont les praticiens soucieux de leurs intérêts ne doivent jamais s'écarter.

Règle générale, on ne doit pas attendre que les grains soient complètement mûrs pour en faire la récolte. Il est parfaitement démontré que récoltés avant leur complète maturité les grains sont plus pesants, ont une écorce plus lisse, et donnent plus de farine et moins de son à la mouture.

Mais lors même que ces avantages n'existeraient pas, la question de l'égrenage serait suffisante pour engager tous les cultivateurs à faire la récolte de leurs grains plusieurs jours avant l'époque de leur maturité. On ne porte généralement pas assez d'attention aux pertes souvent énormes qu'occasionne l'égrenage, surtout dans quelques espèces de blés et d'avoines. On agit comme si l'égrenage ne devait jamais se faire; on attend l'époque de la maturité pour commencer le coupage et, comme la moisson ne peut se faire en quelques jours, lorsqu'on arrive à l'extrémité du champ, le

Hôpital-Général de Québec

quart et même le tiers du produit tombe sur la terre où il est complètement perdu pour le producteur. Pour cette seule raison il serait donc prudent de commencer le plus tôt possible.

« Cependant, dit Mathieu de Dombasle, il faudrait bien se garder d'exagérer le principe de la coupe prématurée des grains; et si on les moissonnait lorsqu'ils sont en lait ou encore très-mous, on n'obtiendrait que des grains retraits et de qualité inférieure. L'époque la plus favorable est celle où la paille a presque complètement perdu sa teinte verdâtre, et où les grains de la majeure partie des épis ne se laissent plus écraser en les pressant entre les doigts, mais où l'ongle s'imprime encore dans la substance du grain comme dans un morceau de cire. »

Ces signes bien reconnaissables pour tout cultivateur se font remarquer 8 à 10 jours avant la complète maturité; c'est-à-dire avant cette époque où en temps sec les grains se détachent de l'épi au moindre choc.

Ce qui empêche les cultivateurs de couper leurs céréales si tôt avant la maturité, c'est la crainte de recueillir des produits mal nourris, petits, légers et aussi mauvais pour la mouture que pour les semences. Examinons si cette crainte est fondée.

Pendant les fortes chaleurs, la maturation des grains s'effectue avec une rapidité excessive; du jour au lendemain on remarque dans leur couleur et leur consistance des changements notables qui semblent dire à l'agriculteur: « Pressez-vous. » Croit-on que la rapidité de ces changements annonce une végétation bien florissante! Pas du tout! les tiges et les épis, surpris par un soleil ardent, subissent une dessiccation prompte que les liquides puisés par les racines ne peuvent que très-rarement contrebalancer; très-souvent même les canaux par lesquels la sève monte se resserrent et s'obstruent. Alors la tige se dessèche et les grains ne peuvent se nourrir convenablement; dans ces conditions ils restent donc peu volumineux. C'est, en effet, une remarque générale que les grains récoltés prématurément même après leur dessiccation complète sont toujours plus gros que ceux récoltés à leur maturité parfaite.

Les choses se passent tout différemment dans la récolte prématurée. Ici la végétation ne s'arrête pas par le fait que les tiges ont été séparées des racines. Cette séparation n'a pas tué la plante, elle n'a fait que détruire la liaison qui existait entre les tiges et le réservoir des substances alimentaires, liaison qui d'ailleurs se détruit d'elle-même par la dessiccation du collet de la plante. Coupé ou non le végétal n'emprunte donc plus rien à la terre, il se nourrit au moyen des sucres mis en réserve dans la tige pour cet objet important.

Dans cette circonstance, il importe que les sucres nourriciers ne soient pas desséchés, qu'ils se conservent à l'état liquide, si l'on veut que leur mouvement ascensionnel se continue. Il faut donc empêcher une trop prompte dessiccation de la plante, comme cela arriverait si on la laissait exposée à un soleil ardent.

D'un autre côté, cependant, il ne faut pas entasser en grandes masses ces tiges aqueuses, pleines de liquides nourriciers; car, dans cette situation l'altération des sucres se produirait rapidement et la pourriture en serait le résultat immédiat. C'est ce qui arriverait indubitablement si l'on entassait les grains dans les granges, après les avoir liés en gerbes.

Les cultivateurs intelligents savent choisir un moyen terme entre ces deux extrêmes. Ils coupent les grains avant leur complète maturité, afin de les soustraire à l'action directe des

rayons ardents du soleil et d'empêcher la prompte dessiccation des liquides nourriciers. Mais ils ne les entassent pas non plus, ils ne les lient pas même en grosses gerbes; ils se contentent de les réunir en petites gerbes formant environ le tiers de la gerbe ordinaire. Puis ils réunissent ces petites gerbes au nombre d'environ dix à douze, les placent debout sur le sol, les épis rapprochés et les pieds écartés pour en former ce qu'on appelle, dans le métier, des *mojettes* ou *quinteaux*. Enfin, ils couronnent le tout d'un chapeau placé à cheval sur le quinteau, l'épis en bas, dans le but de préserver les grains de la pluie.

Sous le double rapport de la qualité et de la quantité, les avantages de la récolte prématurée des grains ne font plus de doute aujourd'hui. De nombreuses expériences sont venues corroborer les prévisions de la science et l'appuyer par des faits irrécusables. Aussi croyons-nous au succès prochain et général de cette amélioration dans la récolte de nos céréales et de l'adoption des quinteaux pour leur meilleure dessiccation.

Maintenant si nous examinons la question au point de vue de l'utilité publique, nous voyons un grand encouragement à la coupe des grains avant leur complète maturité. Un éminent chimiste, a reconnu que la faculté nutritive des grains non arrivés à leur maturité parfaite est tout aussi grande que celle des grains complètement mûrs.

Ainsi donc, la récolte prématurée des céréales est profitable au producteur sans nuire au consommateur. Le premier recueille un produit plus abondant puisque les grains sont plus gros et qu'il ne perd rien ou presque rien par l'égrenage; sa récolte est en même temps de meilleure qualité et recevra un prix plus élevé, puisqu'à la mouture la même quantité de grains donne plus de farine. En outre, le cultivateur peut mieux conduire et régulariser ses travaux de récolte, surtout s'il adopte la mise en quinteaux qui est comme le pendant obligé de la moisson prématurée.

Enfin, il ne faut pas oublier que la paille est un produit important pour l'exploitant pendant l'hiver. On sait que cette paille est généralement employée comme litière et que même elle entre pour une forte proportion dans l'alimentation du bétail. Avec le temps, à mesure que les améliorations s'introduiront dans notre système cultural, nous ne doutons pas que ce genre d'alimentation subira de grandes modifications et que les praticiens en arriveront à cette conviction qu'il leur est plus avantageux de bien nourrir leur bétail que de le mal nourrir. Mais ce temps n'est pas encore venu et nous devons prendre la culture telle qu'elle se trouve actuellement avec toutes ses qualités et ses défauts.

Nos animaux consomment beaucoup de paille, voilà le fait. On a donc le plus grand intérêt à conserver à cette paille le plus possible de puissance nutritive. Or la coupe prématurée des grains, en empêchant la dessiccation des tiges, conserve les qualités des pailles, et la mise en quinteaux, en la soustrayant au délavage par les eaux de pluie, lui fait retenir toutes ses qualités nutritives.

La différence entre les pailles des grains complètement mûrs et celle des grains coupés avant la maturité parfaite est notable. Les praticiens admettent que les premières sont peu nourrissantes, qu'il en faut quelquefois 300 livres pour nourrir autant que 100 livres de foin, tandis qu'avec 200 livres des secondes on obtient un équivalent nutritif égal à 100 livres de foin. Ce fait est important à constater.

Quant aux intérêts du consommateur, ils sont bien gardés par la récolte prématurée. Le meunier obtient plus de farine, le boulanger trouve cette farine plus forte, il en retire plus de pain et ce pain est plus souple et plus estimé,

En un mot, la richesse publique en est considérablement augmentée.

Si la récolte prématurée est si avantageuse pour les grains qui n'ont subi aucune accident pendant leur végétation, à plus forte raison l'est-elle pour ceux qui ont versé, qui se sont couchés sur le sol.

Dans cette situation, la végétation se fait difficilement, les plantes se nourrissent à peine, si le soleil les chauffe, elles se dessèchent, s'il pleut elles pourrissent, et dans ces deux cas les grains ne se forment difficilement et le rendement est très faible.

Pour toutes ces raisons, nous engageons fortement les cultivateurs à suivre les conseils que nous leur donnons ici. Ils devraient donc couper leurs grains huit à dix jours avant l'époque de la maturité parfaite et les mettre ensuite en quintaux pour qu'ils puissent terminer lentement et sans accident leur maturation et leur dessiccation convenables. C'est ainsi qu'ils tireront le meilleur parti possible de leur récolte.

Nous espérons que ces conseils arriveront à nos lecteurs en temps propice.

## REVUE DE LA SEMAINE

La confiance de Pie IX dans le prochain triomphe de l'Eglise ne se ralentit pas. Il est faible, il est vieux, il est pauvre, il est prisonnier, et cependant il voit luire le jour où les souffrances de l'Eglise se changeront en allégresse. Cette espérance le rend joyeux malgré les nombreuses insultes dont les nouveaux maîtres de Rome l'abreuvent.

Ces jours derniers, il donnait une nouvelle preuve de sa confiance dans l'avenir, dans une courte allocution que nous reproduisons plus bas.

Sa Sainteté avait accordé une audience aux présidents des différentes sociétés catholiques de Rome formant la Confédération Pieine, dont Pie IX est lui-même le protecteur. Après la lecture d'une très-belle adresse faite par le chevalier Menace au nom de toute la confédération, le Saint-Père prit la parole dans les termes suivants :

" Il est assurément très-vrai que l'enfer s'est déchaîné contre nous; mais nonobstant je vainrai. Et je vainrai non point par ma propre vertu, mais par la vertu de Dieu, par l'intercession de la très-sainte Vierge Marie et par le moyen de vous-mêmes, qui avez été, êtes et serez ma joie et ma couronne : *Gaudium meum et corona mea*, pour me servir des paroles de l'Apôtre.

" Ainsi combattons sans crainte contre les puissances adverses qui ne sauraient rester longtemps encore sous les armes, puisque enfin elles combattent en faveur du mensonge et de l'iniquité, là où nous combattons pour la vérité et la justice.

" Dieu ne montre pas encore sa condescendance à favoriser nos prières, soit ! mais souvenez-vous que s'il fut prompt à exaucer le Centurion, il fut aussi sourd aux prières de la femme qui demandait la santé de sa fille.

" Mais cette femme humble et constante, à l'observation que Jésus-Christ lui fit qu'il ne convenait pas de donner aux chiens le pain des enfants, répondit sans hésiter : " Seigneur, les petits chiens ramassent cependant les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. " Alors Jésus-Christ, saisi pour ainsi dire d'un sentiment d'admiration, accueillit ces paroles pleines de foi et inspirées à la femme par l'esprit de Dieu qui déjà était en elle : et de même qu'il avait dit du Centurion : *Non inveni tantam fidem in Israel*, il dit à la femme : *O mulier, magna est fides tua !* et il l'exauça.

" Ayons donc nous aussi confiance; soyons pleins de foi, de cette foi qui ne faillit jamais et qui est justement symbolisée dans le poisson; car le poisson vit sans crainte au milieu même des vagues de la mer orageuse; ainsi la foi vraie et forte ne se laisse point abattre par les persécutions et les contrariétés.

" Pleins de cette foi, attendons, prions et demandons ardemment à Dieu la paix : la paix pour vous et pour moi, la paix de tant de millions d'âmes répandues dans tout le monde catholique : demandons la paix de l'Eglise et de la société tout entière, ce qui veut dire le triomphe de la vérité et de la justice.

" Que Dieu confirme ces paroles et ces sentiments, tandis qu'avec toute l'effusion du cœur je vous accorde la bénédiction apostolique. "

Ce qui nous a frappé surtout dans cette allocution c'est cette parole confiante et nous pourrions dire prophétique que Pie IX a répétée plusieurs fois : *Je vaincrai*. Humainement parlant la chose est impossible. Quoi ! Pie IX, dénué de tout, sans argent, sans armée, vaincre la force, la puissance de Victor-Emmanuel et de ses alliés ? Mais c'est un contre-sens; les feuilles immondes qui pullulent dans Rome doivent bien rire de ces paroles, et, sans doute, elles traitent le Saint-Père de vieux fou comme elles l'ont déjà fait.

Attendons, Pie IX vaincra, l'Eglise vaincra, non pas par ses armes peut-être; mais par sa foi, par la Toute-Puissance de Dieu. Le catholique qui voit les choses mieux que les impies est convaincu que le triomphe de l'Eglise est prochain, et Pie IX n'est pas téméraire lorsqu'il s'écrie qu'il vaincra : n'a-t-il pas, l'Eglise n'a-t-elle pas les promesses de Jésus-Christ. Le temps des tribulations passera, et l'Eglise sortira du sein de la tempête éclatante de gloire et de majesté. La puissance des hommes est fragile, celle de Dieu est infinie.

— Le mouvement catholique que nous avons, à plusieurs reprises, signalé en France, s'accroît de jour en jour. Surtout depuis l'élevation du maréchal MacMahon à la présidence de la République française, ce mouvement a pris des proportions surprenantes. Les temps sont bien changés. Sous M. Thiers, les catholiques, les conservateurs, les amis de l'ordre, tremblaient devant l'audace et la rage toujours croissantes des radicaux et des communistes. Ces derniers étaient maîtres du terrain et ils usaient de leur influence pour travailler à l'anéantissement de tout ce qui touchait de loin ou de près au catholicisme. Leurs tendances n'étaient un mystère pour personne. Tout, depuis les tournées patriotiques et les discours incendiaires de Gambetta, jusqu'aux attaques dirigées contre les pieux pèlerins de Notre-Dame de Lourdes et de Notre-Dame de la Salette, tout, depuis les fameux règlements de M. Jules Simon sur l'instruction publique, jusqu'aux enterrements civils; démontrait l'existence de cette guerre acharnée, incessante, que les impies se plaisent à livrer contre la conscience catholique et les droits de l'Eglise.

Depuis l'avènement de MacMahon, les ridiculisés, les sifflés, les insultés, les battus d'hier ont repris courage; ils ont confiance en l'homme qui a été appelé au gouvernement de la France et, sans rendre aux radicaux les insultes qu'ils en ont reçues, ils ne cachent plus leur force et se livrent ouvertement aux œuvres méritoires que leur conscience leur commande. Aussi les pèlerinages augmentent-ils dans une énorme proportion. Tous les Français vraiment dignes du nom de catholiques, et ils sont encore nombreux dans ce beau pays de France, regardent comme un devoir religieux de se rendre à quelques-uns des sanctuaires dédiés à la

Vierge Immaculée. Ils veulent suivre le Conseil de cette bonne Mère, de cette protectrice de la France. *Priez mes enfants*, disait Marie aux enfants de Pontmain et dans plusieurs autres circonstances. Et la France prie; elle prie pour l'Eglise, pour le St.-Père et pour elle-même; elle prie afin que la Sainte Vierge intercède en sa faveur, auprès de son Divin Fils; elle prie pour détourner d'elle le courroux céleste qui l'a déjà tant châtiée. elle prie enfin pour expier les impiétés de cette clique de Français dévoyés qu'on appelle les radicaux.

La France suit le conseil de la Sainte Vierge, donc elle sera sauvée. Mais ce n'est pas tout, le peuple français ne se contente pas de prier et de le faire avec une ferveur et un élan dignes du temps des croisades. Il agit, il travaille, ses représentants, ses gouvernants se sont mis à l'œuvre et la cause de la Religion a été portée devant l'Assemblée Nationale.

C'est dans la séance du 12 juillet dernier que ce fait s'est produit. M. Keller, si bien connu dans toute la France, par ses sentiments si profondément religieux, a demandé à l'Etat un vote par lequel il déclare d'utilité publique la construction d'une église dédiée au Sacré-Cœur, à Paris.

Paris a besoin de cette expiation; après avoir élevé une statue à Voltaire, après avoir fusillé son héroïque archevêque et le clergé qui se dévouaient pour sa sanctification, Paris doit cette réparation à la Religion.

Voici, d'après l'*Univers*, une analyse de l'importante délibération qui a eu lieu le 12 Juillet, dans les Chambres françaises à cet égard. C'est M. Keller qui parle:

" J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Assemblée un rapport sur le projet de loi tendant à déclarer d'utilité publique la construction d'une église à Paris, XVII<sup>e</sup> arrondissement.

" Au nom de la commission et d'accord avec le gouvernement, je vous prie de vouloir bien dispenser des trois lectures ce projet, qui consiste dans une simple déclaration d'utilité publique.

" Pour motiver cette urgence je relierai seulement quatre lignes de l'exposé des motifs :

" L'Archevêque de Paris désirerait que l'on pût commencer sans retard les travaux. Il tient à dégager sa responsabilité de dépositaire des fonds déjà versés.

" L'ouverture d'un chantier important dans un quartier qui compte un grand nombre d'ouvriers de bâtiments, serait d'ailleurs présentement une excellente mesure que la population de cet arrondissement accueillerait avec faveur.

" Ainsi, il s'agit de réaliser, le plus tôt possible, la pensée patriotique et chrétienne des souscripteurs au nom desquels on nous demande une simple déclaration d'utilité publique et il s'agit d'ouvrir un chantier important dans Paris.

" Par ces motifs, je demande à l'Assemblée de vouloir bien déclarer l'urgence et mettre ce projet de loi à son ordre du jour, entre la seconde et la troisième lecture de la loi militaire (Marques d'assentiment).

Le Président de l'Assemblée mit alors la question aux voix et l'urgence fut votée. On a dû, sans doute, user de précaution, pour ne pas trop blesser les susceptibilités des radicaux malheureusement encore très-nombreux dans l'Assemblée Nationale, mais, la victoire n'en est pas moins complète et les représentants de la France ont fait un bel acte de patriotisme et de Religion.

D'ailleurs nous espérons que le temps n'est pas éloigné où toutes ces précautions, qui annoncent encore un trop grand état de faiblesse pour le parti conservateur, de l'ordre social, ne seront plus nécessaires et où les besoins de la Reli-

gion pourront être franchement présentés sans qu'il soit nécessaire de pactiser en quelque sorte avec de misérables anarchistes qui ne cherchent que le renversement de tout ce qui est saint et honnête.

Mais cette grande force des radicaux en France et surtout dans l'Assemblée nationale sera bientôt diminuée. Les amis de l'ordre, soutenus par les encouragements du pouvoir, saisiront cette influence que la crainte et, disons-le, une malencontreuse apathie leur avaient fait perdre. Déjà, on peut prévoir le résultat probable des prochaines élections de l'Assemblée. Les conservateurs ont, malgré les efforts des amateurs de Révolution, réussi à élire la majorité des membres du Conseil Général pour trois départements: ceux de Savoie, d'Eure et d'Orne; tandis que les Radicaux n'ont eu la majorité que dans deux, ceux de Drome et de la Basse-Loire. Que cette proportion soit seulement gardée pour les élections à l'Assemblée nationale et les conservateurs seront les maîtres dans le gouvernement de la France.

Cependant, n'allons pas croire que les Radicaux se laissent ainsi enlever, sans combat, l'immense influence qu'ils possédaient naguère. Au contraire, ils font tous leurs efforts pour se maintenir et l'on sait que chez eux l'activité ne fait pas défaut. Ils ont nommé des comités de vigilance qui siègent tous les jours et se préparent à réunir les principaux chefs de leur parti lorsque le temps d'agir sera arrivé. Que les conservateurs français ne s'endorment donc pas sur leurs lauriers; qu'ils apportent dans le bien autant, sinon plus, d'activité que les impies en apportent dans le mal.

En attendant, les députés catholiques à l'Assemblée nationale, n'ont pas voulu se séparer sans avoir donné au Saint-Père de nouvelles preuves de leur fidélité. Au nombre de cent, ils ont signé une adresse à Pie IX dans laquelle ils protestent d'un dévouement constant à sa sainte cause.

— Bien à regret, nous quittons ce tableau consolant de la France revenant au bien. D'autres contrées de l'Europe semblent s'étudier à appeler sur elles les vengeances célestes, en s'attaquant avec acharnement à sa Sainte Eglise orthodoxe. La Prusse est de ce nombre, elle est même le porte-étendard dans cette lutte de la Cité du mal contre la Cité du bien.

Elle persécute l'Eglise avec acharnement; mais, elle veut donner à cette persécution l'apparence de la légalité. En agissant ainsi, le gouvernement prussien n'a d'autre but que de tromper les peuples et de se donner le droit apparent de couvrir par ses clameurs la voix des victimes.

En conséquence, l'empereur Guillaume nomma, le 23 juin dernier, la commission de Onze membres formant la Cour Ecclésiastique.

Ce Tribunal est composé de neuf protestants et de deux catholiques, et, encore quels catholiques! Sont-ils dignes du nom de catholiques, ces hommes qui acceptent une mission de ce genre, des mains d'un gouvernement séculier? Sont-ils catholiques ces hommes qui viennent baisser les pieds de Bismarck et lui dire: " Nous reconnaissons à l'Etat le droit de définir par voie législative les limites entre l'Eglise et l'Etat."

Remarquons bien l'iniquité de la formation de ce tribunal. Neuf protestants et deux mauvais catholiques sont appelés à se prononcer sur des causes catholiques, à juger des prêtres et des évêques dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales. Quelle confiance les catholiques peuvent-ils avoir en eux; quelle espèce de justice pourront-ils en obtenir? N'est-ce pas là la plus infâme des inquisitions; celle de l'Etat séculier dans le domaine ecclésiastique? Comment cela finira-t-il; O Prusse ta mesure n'est pas loin d'être comble!

**Triduum de Prières**

Archevêché de Québec, 9 août 1873.

C'est samedi seulement, que Monseigneur, l'Archevêque a reçu communication officielle d'un bref de Sa Sainteté, recommandant un *triduum* de prières pour demander à Dieu la cessation des maux qui affligent l'Eglise. Comme il est trop tard pour envoyer une circulaire, Mgr. l'Archevêque prie MM. les Editeurs des journaux catholiques de vouloir bien lui prêter leurs concours pour en répandre la connaissance d'une manière plus expéditive.

Sa Sainteté accorde 1o. une indulgence de sept ans et sept quarantaines aux fidèles qui réciteront les litanies des Saints le 12, 13 ou 14 août courant; cette indulgence peut aussi se gagner à chacun de ces jours; 2o. Une indulgence plénière en faveur des personnes qui réciteront ces litanies chacun de ces trois jours, et communieront soit le 12 août, soit un des jours suivants jusqu'à l'Octave de l'Assomption inclusivement.

H. TÉTU, Ptre.,

Sous-Secrétaire.

**La saison des fourrages verts**

La saison des fenaisons ayant été marquée par quelques journées pluvieuses, beaucoup de cultivateurs auront besoin de recourir au sel pour assurer à leur foin une bonne qualité et une bonne conservation.

Rappelons-nous à ce propos que le selage n'est point une opération coûteuse, comme beaucoup de gens se l'imaginent, puisqu'il suffit de 12 à 15 livres de sel pour 1000 livres de fourrage, et que le sel destiné à l'agriculture se paye aussi bon marché que le foin sec.

Il est reconnu, d'ailleurs, que le sel améliore la qualité alimentaire de tous les fourrages, des meilleurs aussi bien que des plus médiocres, à plus forte raison des fourrages menacés d'avarie. Le sel aide puissamment la digestion, en stimulant les fonctions de l'estomac: il stimule en outre la sécrétion du lait des vaches, et, en facilitant l'assimilation des aliments, il concourt à l'embonpoint des animaux, dont les déjections donnent un fumier de meilleure qualité.

En Belgique, on s'est convaincu, par des expériences décisives, que le sel améliore la sapidité du lait et de ses dérivés, le beurre et le fromage. Enfin, en procurant une bonne digestion aux animaux, il les maintient en bonne santé et les rend moins accessibles aux maladies qui les menacent. Beaucoup de ces maladies, telles que les diarrhées, dérangements d'entrailles, etc., sont dues à des aliments trop aqueux et trop fâces, et par cela seul d'une digestion laborieuse. En salant ces aliments, on préserve les animaux de ces affections et on rend leur nourriture plus profitable à leur santé et aux produits qu'en en veut tirer.

L'Agronome de Namur contient à ce sujet, dans son dernier numéro, des observations en tout point conformes aux nôtres. Il invoque à l'appui l'autorité de M. Bouillot, très-habile agriculteur à Couvin. M. Bouillot a de plus adopté une pratique spéciale qu'il est utile de citer. C'est d'employer le sel raffiné, dans l'alimentation des animaux, à l'exclusion du sel brut, parce que le sel brut, dit M. Bouillot, "renferme toujours des principes âcres, entre autres le selenium, qui opère une action irritante sur la muqueuse digestive." Il en résulte des maladies légères ou graves, sous forme de coliques, gastro-entérite, diarrhée et même empoisonnement. Ceci, bien entendu, ne provient que du sel employé à trop forte dose.

La conclusion de ces observations est que le sel devrait

être le condiment général de la nourriture des bestiaux, comme de celle de l'espèce humaine, mais que le sel doit toujours être employé à doses modiques, surtout si on l'emploie à l'état brut.

Le sel gemme, étant plus pur que le sel marin, ne donne pas lieu à l'exclusion dont M. Bouillot frappe ce dernier pour des raisons que nous recommandons à l'attention des éleveurs qui font usage du sel dans la nourriture de leurs bestiaux.

**Les institutions charitables du Canada**

M. le Rédacteur,

Dans l'intérêt d'une œuvre que vous avez déjà si particulièrement favorisée, permettez-moi de me servir de la voie de votre estimable feuille pour informer le public que la publication des *Etudes Historiques* concernant les Institutions Charitables, de Bienfaisance et d'Education du Canada, telle qu'annoncée dans le Prospectus du mois d'Octobre dernier, aura lieu, nonobstant le nombre comparativement restreint des souscripteurs, qui ne dépasse guère le chiffre de quatre cents.

Convaincu de l'utilité de l'ouvrage et de son intérêt, j'ai l'espoir de placer " mille exemplaires " que je me propose de faire imprimer; toutefois, le tirage sera limité au nombre des souscripteurs qui se seront fait inscrire.

Cet ouvrage formera cinq volumes richement illustrés, à raison de \$2.50 par volume, grand format; dont le premier volume paraîtra définitivement en Février prochain, donnant les statistiques jusqu'au 1er Janvier 1874.

Une Esquisse suffisamment développée sur les Provinces et Villes principales du Canada servira d'Introduction à l'ouvrage, laquelle sera illustrée de Portraits, Cartes, Plans et vues générales des villes, prises à vol d'oiseau par les meilleurs artistes du pays.

Les personnes désireuses de souscrire à cet ouvrage, sont instamment priées de m'en informer par lettre au plus tôt, afin de déterminer le chiffre du tirage.

STANISLAS DRAPEAU, Bureau d'Agriculture, Ottawa.  
31 Juillet 1873.

**Ce qu'il faut boire pendant les récoltes**

Les moissons pratiquées à l'époque des plus fortes chaleurs sont pénibles et fatigantes; il est donc nécessaire que les ouvriers suivent un régime convenable, sous tous les rapports. La nourriture doit autant que possible être bonne et fortifiante. La soif est parfois très-ardente et il serait dangereux de prendre habituellement des boissons alcooliques, surtout en dehors des repas. Rien n'est meilleur que la tisane de café, tout à fait facile à préparer. On fait le café, comme à l'ordinaire, on l'étend suffisamment d'eau et on ajoute quelques gouttes d'eau-de-vie. Cette boisson est très tonique, elle ne pousse pas trop la transpiration, elle exerce d'ailleurs une influence salutaire sur la santé. Que les moissonneurs en fassent donc usage!

Il est important de tenir fraîche cette tisane de café: à cet effet, on creuse dans la terre un trou, on y place la bouteille ou le vase contenant le café, puis on recouvre bien l'ouverture avec de la paille ou des branches d'arbre. Quand on veut y prendre la peine, on peut toujours se procurer facilement un peu de bien-être.

**Lait caillé mangé froid.—Danger**

On a la mauvaise habitude de manger le lait froid pendant l'été afin de se rafraîchir. C'est un grand tort, parce qu'en le faisant on s'expose témérairement à de funestes accidents. Voici un fait grave, entre mille autres, qui prouve ce que nous avançons:

Une personne que nous avons parfaitement connue mangea un jour, pendant l'été, du lait caillé pour se rafraîchir; elle fut saisie à l'instant par un froid tellement glacial qu'elle fut atteinte d'une espèce de paralysie de tous ses membres et qu'on eut beaucoup de peine à la rappeler à la vie.—*Sud-Est.*

## Calendrier médical du mois d'août

Quand cette partie de la médecine qui traite des moyens de guérir, est basée sur les principes rationnels d'une saine physiologie, on peut dire d'avance quelles sont les maladies qu'on aura à combattre, comme on voit d'avance, après avoir examiné un individu dans sa constitution, quelle est la série des maladies auxquelles son organisation l'a prédisposé. Prévenir vaut mieux que guérir.

Faisons une application de ce principe au moment présent, et déduisons des saisons précédentes le caractère des maladies actuellement régnantes. L'hiver a été long et rigoureux ; le printemps, froid, humide, a duré plus que de coutume. Alternatives de froid et de chaleur avec humidité, ce sont les conditions catarrhales et rhumatismales. L'été nous est arrivé avec ses chaleurs étouffantes, qui nous surprennent d'autant plus qu'elles ont été plus subites. Exaltant les fonctions bilieuses, il jette le trouble dans les fonctions de digestion et de circulation, et prédispose ainsi aux maladies les plus variées. De là les étouffements, les palpitations, les aepsies, les dyspepsies ; en un mot, tout ce qui se lie aux troubles de l'économie, soit généralement, soit spécialement, suivant les prédispositions individuelles. Mais la nature, qui est prévoyante en toutes choses, a mis le remède à côté du mal, en nous gratifiant des fruits en cette saison.

J'ai toujours entendu dire à mon vieux maître, et je lui entends répéter chaque jour, que dans la saison des fruits rouges les médecins n'ont rien à faire. Et, en effet, qu'est-ce qu'un fruit ? Du sucre, de la gomme, de l'eau et un parfum. Est-il ; je le demande, une tisane meilleure, et qui réponde mieux aux conditions voulues de nourrir et de rafraîchir. N'avons-nous pas dit que tout remède qui ne s'associe pas à un aliment ne peut être que funeste ? Toutefois, nous rayons de la liste des fruits à recommander ceux acides ou de difficile digestion, à moins qu'ils ne soient cuits et bien sucrés : tels sont les cerises aigres, les groseilles, les abricots, les prunes autres que les reines-claude, les pommes, les poires. En général, que les fruits soient mûrs, sucrés et d'un parfum agréable ; pris à jeun, mieux que par tout autre moyen, ils préviendront les maladies bilieuses en tenant le ventre libre et régularisant les fonctions.

Parmi les accidents que les travaux actifs de la saison rendent plus communs, il en est un sur lequel je veux plus particulièrement attirer l'attention : je veux parler de ce qu'on appelle vulgairement *la sueur rentrée*. Le repos, l'usage des boissons délayantes, de fruits plus particulièrement, quelques soins généraux, suffisent le plus souvent pour dissiper le mal, sans avoir besoin pour cela de recourir à ces moyens grossiers et ridicules que conseille le préjugé, l'ignorance, pour rappeler cette prétendue sueur rentrée. Mais quelquefois, en raison des sujets qui en sont atteints, la même facilité ne se remarque pas pour arriver au but. Et entre tous les faits qu'il nous a été donné d'observer, nous tenons à en signaler un, pour faire comprendre combien la médecine rationnelle, en se rapprochant de la nature, offre de sûreté pour conduire au résultat désiré.

Une femme, âgée de 40 ans, s'expose au froid après une transpiration abondante. Dans la nuit elle est prise de frissons, de suffocation avec quintes de toux. Forte de complexion, et ne se sentant pas trop courbaturée, elle espère que le temps usera son rhume. Mais les quintes, loin de cesser, deviennent plus fréquentes, la suffocation augmente, l'insomnie arrive, l'appétit se perd. On met en usage les remèdes les plus variés : les narcotiques de tous genres, les purgatifs sont tour à tour employés, mais sans résultat. Il y avait cinq semaines que cela durait quand nous fûmes appelés. Cette femme, d'une constitution molle, se plaignait d'une oppression extrême, de quintes suffocantes et multipliées ; la position horizontale n'était pas supportable ; il y avait une transpiration abondante, la langue était large, épaisse, recouverte d'un enduit jaunâtre. Nous administrâmes un éméto-cathartique ; le lendemain repos, et à partir du troisième jour, pendant huit jours, nous faisons prendre le matin à jeun 20 grains de magnésie calcinée avec 1/2 grain de rhubarbe en poudre dans un demi-verre d'eau sucrée. En même temps, nous mettons à l'usage de l'emplâtre et des pi-

lules du pauvre homme (goudron, myrthe, encens, oliban : les résines pour l'emplâtre, et les gommes pour les pilules, auxquelles on joint le soufre et le savon médical). Onze jours après, cette femme, qui présentait le caractère de l'asthme suffocant, était pleinement rétablie.

Ainsi, ces voies digestives, qui malgré l'emploi de l'ipéca, des purgatifs, même drastiques, n'avaient pu se remettre, se nettoyaient comme on dit vulgairement, ont repris en peu de temps leur état normal. C'est qu'après avoir réveillé l'organisme avec l'éméto-cathartique, nous avons soutenu les forces gastriques avec les préparations balsamiques (oliban, myrthe, etc.), et avons maintenu la dérivation sur l'intestin à l'aide de rhubarbe à dose tonique. Là est tout le secret de cette guérison qui a surpris l'entourage, et n'a servi qu'à nous confirmer une fois encore dans la légitimité des principes que nous professons. — Dr MICHAËL.

## Valeur des Engrais perdus

Ce n'est pas la première fois que M. Ernest Gaugiran signale l'énormité de ces pertes qu'il n'évalue pas à moins de deux milliards et demi chaque année. En ce qui concerne les campagnes, voici comment il s'exprime dans un travail remarquable que publie *l'Echo de la Sologne* :

« Là, nous pouvons mieux juger que dans les villes. Nous sommes sur un terrain qui nous est plus familier. »

« Depuis 25 ans nous étudions les choses de la culture. Nous avons essayé de faire pousser notre pain et celui de la famille. Dès le premier jour où nous avons compris notre travail, nous avons été frappé du profond *inconnu* dans lequel nous vivons presque tous, en égard à l'économie des engrais, des engrais des bestiaux, des engrais humains, en égard à l'économie de toutes choses que nous perdons dans nos cours, dans nos maisons, par les chemins, partout autour de nous. »

« Faisant presque chaque année des tournées agricoles, rapporteur de plusieurs concours de prix d'honneur, de notre comice, deux fois rapporteur du concours, ouvert sur notre proposition, pour la *meilleure tenue* et le *meilleur emploi* du fumier de ferme, nous avons bien vu de nos propres yeux. »

« Nous pouvons donc le dire : la plupart de nos cours forment une sorte de bassin, tous les ans creusé davantage. Au milieu est le tas de fumier, accumulé, abandonné là depuis près d'un an. Les bâtiments sont autour, baignant le pas de leurs portes dans le purin et les eaux croupissantes qui, les jours de soleil, exhalent des miasmes pestilentiels, et, les jours de pluie, sont entraînées au hasard par les chemins, par les fossés, dans la mare où s'abreuvent les bestiaux et quelquefois jusque dans les puits, jusque dans la fontaine où puise la famille. »

« On dirait qu'un esprit du mal a créé à plaisir ces tristes laboratoires pour détruire une force féconde et engendrer les germes de maladies mortelles. »

« Ici pas d'exagération, la vérité est que le plus souvent, de tous les engrais de ferme, il reste seulement aux *maîtres* ce que la pluie et le soleil ont bien voulu leur laisser. »

« Quant à l'engrais humain, le plus riche de tous, il salit et infecte les alentours de toute habitation, perdu sans profit pour personne, au préjudice de la propreté et de la décence. Il faut entrer dans une *ferme-modèle* pour y trouver un *abri d'aisance*. »

« Il y a déjà bien des années que la statistique évaluait à 500 millions la valeur des engrais perdus dans les villes. »

## Piquets éternels

Nous croyons être utile aux agriculteurs et aux jardiniers, en leur indiquant le procédé suivant, d'invention anglaise, pour la longue conservation en terre des pieux ou piquets, des échelles, etc., devenus rares et chers.

On sait qu'en faisant brûler ou plutôt *charbonner* la partie aiguë des pieux devant être enfoncés en terre, on les conserve pendant un certain nombre d'années, suivant la durée de leur bois. Mais le procédé anglais, dont nous venons de parler, est nous assure-t-on, plus efficace.

On choisit des pieux très-secs, peu importe l'essence du bois : ceux du pin, du sapin, du peuplier, du saule même ou bois blanc, à cellules peu denses et de peu de durée, peuvent être employés comme ceux de chêne, de châtaignier et autres bois durs.

Après avoir enlevé l'écorce de la partie qui doit être enfoncée en terre, on l'enduit avec un pinceau d'un mélange liquide de charbon de bois pulvérisé ou poussier et d'huile de lin. On laisse sécher la peinture et on emploie les pieux. Ils durent en terre plus longtemps que le fer.

L'huile de lin cuite, dont se servent les peintres plâtriers, est plus prompte à la dessiccation que celle non cuite.

On peut facilement, et sans beaucoup de frais, essayer ce procédé, qui serait très-avantageux pour tous les genres de culture s'il était aussi efficace qu'on le prétend.

### Petite Chronique

**Encore des victimes des Etats-Unis.** — Il y a quelque temps nous parlions d'une malheureuse mère qui arrivait à St. Hyacinthe avec le corps du dernier de trois enfants que lui avaient tués les manufactures américaines, dans l'espace de deux ans. Voici un autre fait plus triste encore peut-être. Il y a trois ans un excellent cultivateur, fermier sur une terre du rang St. Dominique, vivait là avec sa famille, si non richement, du moins avec aisance. Malheureusement il entendit parler des Etats-Unis, il voulut aller dans ce pays où l'on gagne tant d'argent et à ne rien faire. Il vendit tout ce qu'il possédait, ménage, animaux, et il partit. Ces jours derniers, la mère revenait au pays, avec sept enfants pâles et rachitiques. Elle revenait sans son mari que les manufactures ont fait mourir ainsi que ses deux filles les plus âgées. Elle revient sans un seul sou pour acheter le pain de sa famille, et elle a dû être recueillie par un beau-frère, père de plusieurs enfants, mais qui a eu la générosité d'ajouter huit personnes de plus autour de sa table. Voilà l'histoire d'un grand nombre de ceux qui vont aux Etats-Unis ; au bout de quelques années ils sont obligés de tendre la main à leurs parents plus sages qui sont restés au pays. Nous pourrions citer une foule de faits semblables. — *Courrier de St. Hyacinthe.*

**Briquerie à St. Paschal, comté de Kamouraska.** — Nous avons eu le plaisir de visiter une manufacture de brique qu'un M. Lévêque vient d'établir à St. Paschal. Il en est à son premier essai, et il espère même pourvoir offrir en vente 50,000 briques la semaine prochaine. Nous espérons que les cultivateurs résidant dans le comté qui auraient quelques bâtisses à construire, voudront bien de préférence encourager ce nouvel établissement. Nous espérons que M. Lévêque voudra bien être modéré dans ses prix, et qu'il n'oubliera pas que *petit profit fait grand débit.*

**Le Chemin de fer Intercolonial est maintenant ouvert et en opération jusqu'à Rimouski.** — Cet heureux événement a été célébré par un grand pique-nique et une illumination de la ville, samedi dernier. Un voyageur peut maintenant partir de Montréal le matin et aller coucher à Rimouski le soir. Nous félicitons les citoyens de notre ville sœur de leur bonne fortune.

### RECETTES

#### Manière de miner un poêle

Pour miner un poêle avec le moins de peine possible, vu que le brillant voulu se produit de suite, il faut avoir soin de pulvériser un morceau d'alun de la grosseur d'une noix, de faire dissoudre cette poudre dans deux cuillerées de vinaigre, et ajouter la solution ainsi obtenue à la mine préparée en la manière ordinaire.

#### Moyen pour se débarrasser des fourmis

Voici un moyen bien simple pour détruire les fourmis, surtout quand elles se trouvent dans les maisons. On fait cuire des pruneaux à grandes eaux, on verse le jus dans un vase à bords renversés que l'on place dans l'endroit où se trouvent les four-

mis, dans une armoire, par exemple ; les insectes, attirés par ce jus, se précipitent dans le vase et se noient ; s'il en reste, on recommence l'opération le lendemain.

Lorsque les arbres sont attaqués par les fourmis, on peut faire usage du même moyen : on met au pied des arbres attaqués des vases de même forme, contenant du jus de pruneau, et on obtient les meilleurs résultats. Pour que la chaleur n'aigrisse pas ce jus, dont l'odeur attire les fourmis, on place les vases à l'ombre ou bien seulement après le coucher du soleil.

### COUVENT DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

Les Dames Directrices du Couvent de Ste. Anne informent le public qu'elles rouvriront leurs classes le 1er septembre prochain.

Elles sont heureuses d'annoncer que les travaux nécessités dans le but de rendre leur institution une maison de première classe, viennent d'être terminés ; rien n'a été épargné pour offrir aux enfants confiés à leurs soins tous les avantages possibles. Cette bâtisse occupe un des sites les plus enchanteurs, à quelques pas seulement de l'Eglise et du Collège.

Sous le rapport sanitaire, cette institution ne laisse rien à désirer. Le système de ventilation adopté est ce qu'il y a de plus parfait. Quant aux divisions, le témoignage des visiteurs en offre une garantie. Tous n'ont pu s'empêcher de les admirer hautement. Au premier plan, au rez-de-chaussée se trouvent la cuisines, les réfectoires ainsi que les classes destinées aux externes, dont les classes sont tout-à-fait séparées de celles des élèves du Pensionnat.

À l'étage supérieur il y a les parloirs, les classes et les salles spacieuses du pensionnat, toutes magnifiquement éclairées et offrant le plus grand confort possible aux élèves. Il y a de plus deux magnifiques galeries, donnant sur la plaine environnante, où les élèves passent les récréations, lorsque la pluie les empêche de sortir.

L'autre étage, partie est consacrée à l'usage exclusif des dames religieuses. Dans une des ailes du même étage, il y a la Chapelle ; dans l'autre aile sont les appartements consacrés seulement aux infirmes. Enfin, au dernier étage sont deux dortoirs exécutés dans le dernier goût.

Quant à l'enseignement, rien ne sera épargné dans le but de répondre au désir des parents et des amis dévoués de cette institution ; l'enseignement du français, de l'anglais et de la comptabilité aura la plus grande part de l'attention des maîtresses. Les élèves seront en outre initiées aux différents travaux de l'économie domestique. On y donnera en outre des leçons de plain-chant, d'Harmonium et de Piano.

À l'avenir, les élèves qui auront suivi un cours complet au Couvent de Ste. Anne pourront, après un examen satisfaisant, obtenir les mêmes diplômes accordés à l'Ecole Normale-Laval de Québec.

Malgré les nombreux sacrifices que s'est imposés M. le Curé de Ste. Anne pour aider à la construction de notre Couvent, il veut bien accorder à l'enseignement de notre Institution une attention toute particulière, en présidant à l'examen mensuel des élèves, principalement de celles qui se préparent à obtenir des diplômes de capacité.

Avec tous ces avantages, les Dames Directrices de cette Institution osent compter sur l'encouragement du public, principalement de la part des parents qui auraient des enfants à placer en même temps au Collège de Ste. Anne.

Pour renseignements, s'adresser à Madame la Supérieure du Couvent.

14 août, 1873

### COLLÈGE DE STE. ANNE

Le plan d'instruction de cet établissement embrasse les Cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres collèges et séminaires.

On trouve aussi, au Collège de Ste. Anne, un cours complet de commerce, donné en cinq ans et qui se divise en Cours

**Préparatoire et en Cours Spécial.**

Le *Cours préparatoire* se fait en trois ans et le *Cours Spécial* deux ans.

Dans le *Cours Préparatoire* il y a la Première, la Seconde et la Troisième ;

Dans le *Cours Spécial*, il y a la Quatrième et la Cinquième.

Le *Cours Préparatoire* suppose que l'enfant sait déjà lire et écrire ; il comprend la *Grammaire*, pour l'étude du Français d'abord, puis de l'Anglais, l'*Arithmétique*, la *Tenue des Livres* (en partie simple), la *Géographie*, l'*Histoire du Canada*, des *Cours de Lecture* et de *Calligraphie*, des exercices élémentaires de *Narration* et de *Correspondance*.

Les principaux objets du *Cours Spécial* sont la *Tenue des Livres* (en partie simple et en partie double), la *Banquette*, l'*Arithmétique* (échange, escompte, douanes, commissions, assurances, etc.), la *Calligraphie*, la *Télégraphie*, la *Correspondance* et le *Droit commercial*.

À ces diverses branches peuvent se joindre, dans le *Cours Spécial*, pour ceux qui le désirent, l'*Algèbre*, la *Trigonométrie*, le *Dessin linéaire*, l'*Architecture* et la *Perspective*, et des notions élémentaires de *Littérature*, d'*Histoire universelle*, de *Philosophie naturelle et morale*.

Dans le *Cours Spécial*, toutes les matières du Programme sont enseignées en langue anglaise.

Après le *Cours Préparatoire*, les élèves qui ne veulent pas suivre le *Cours Spécial* de Commerce, font une *Quatrième classe de Français* où ils commencent l'étude de la langue latine.

N. B.—Le paragraphe suivant n'aura d'application qu'à partir l'année scolaire de 1873-74 :

Pour entrer dans la classe appelée *Les Humanités*, les élèves doivent posséder, outre la connaissance complète du Français, les éléments et la syntaxe de la *Grammaire latine*. Pour le reste, le *Cours Classique* demeure ce qu'il a été jusqu'à aujourd'hui.

Le prix de la pension est le même que par le passé : \$100 payables en trois termes, d'avance.

La rentrée des élèves au Collège de Ste. Anne, aura lieu jeudi, le 4 Septembre prochain, et les classes ouvriront le 6 Septembre au matin.

CHS. BACON, Ptre.,

Préfet des Etudes.

Ste. Anne de la Pocatière, ce 24 juillet 1873.

## ACADEMIE COMMERCIALE DE ST. DENIS COMTÉ DE KAMOURASKA

Cette nouvelle institution commerciale, sous la direction du soussigné, sera ouverte le deux Septembre prochain à St. Denis, comté de Kamouraska, pour l'instruction des jeunes gens qui désirent entrer dans le commerce ; les cours suivis dans cette académie seront propres à les initier à toutes espèces de transactions commerciales. On suivra dans cette institution le programme d'enseignement adopté dans les académies commerciales de première classe.

Le soussigné a pour le recommander auprès du public dont il sollicite le bienveillant encouragement : un Cours complet d'études, onze années d'expérience dans l'enseignement, et beaucoup de zèle et de volonté.

Cette institution, voisine de l'Eglise de St. Denis, offre aux élèves de nombreux avantages, tant sous le rapport hygiénique que celui des amusements : magnifique cour, jeux de boules, et bien d'autres amusements capables de stimuler leur courage, d'adoucir l'amertume d'un pénible éloignement et de leur faire trouver agréable le temps qu'ils consacreront à l'étude.

Les élèves pourront pensionner soit dans l'institution ou dans des maisons voisines dignes d'être recommandées.

M. le Curé de la paroisse, le Révd. M. H. Potvin, qui honore de sa confiance cette nouvelle institution, veut bien aussi, malgré ses nombreux travaux, apporter son concours en enseignant lui-même aux élèves le plain-chant et donner des cours d'ins-

truction religieuse.

Madame Robichaud donnera des leçons de Musique vocale, d'Harmonium et de bienséance.

Quelques élèves parlant très-bien l'anglais seront admis à l'Institution, aux conditions les plus faciles.

Il sera fait une réduction, sous le rapport du prix d'enseignement, aux enfants pauvres, qui montreront de bonnes dispositions à l'étude.

Le soussigné invite respectueusement les amis de l'éducation et ses amis personnels qui liront cette annonce, de vouloir en donner connaissance aux parents qui désirent procurer à leurs enfants une instruction commerciale.

G. ROBICHAUD,

Directeur de l'Académie Commerciale  
St. Denis, 5 août 1873.

## EXHIBITION PROVINCIALE, AGRICOLE ET INDUSTRIELLE POUR 1873

L'EXHIBITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE pour 1873, ouvert au monde entier, aura lieu à Montréal, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, 16, 17, 18 et 19 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près du Mile-End.

Prix offerts. \$12,000 à \$15,500.

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 63, r. St. Gabriel, Montréal, ou aux Secrétares des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées pour les animaux devront NÉCESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 30 AOUT, mais pour les produits agricoles, ainsi que pour les objets du Département Industriel, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 6 SEPTEMBRE.

N. B.—Aucune entrée ne sera reçue après ces dates.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour rapporter, FRANCO, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

GEORGE LECLÈRE,

Secrétaire C. A. P. Q.

Montréal, 8 Juillet 1873.

## 500 OUVRIERS DEMANDÉS

Pour les Travaux au Chemin de Fer de la Jonction de Montréal et d'Ottawa. SIX CHELINS et SIX SOUS par Jour, payables le 15 de chaque mois.

S'adresser à

A. L. CATLIN & Cie.,

6 août 1873.

ALEXANDRIA, Prov. Ontario.

## DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, juillet 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.